

TOUTES ET TOUS DANS LA RUE LE 1er OCTOBRE 2024 !



Partout sur le territoire, les retraités se mobilisent sous diverses formes pour exprimer et porter leurs revendications en termes de niveau de pension, de santé, d'accès aux soins de services publics en proximité.

Malgré un contexte de crise politique, sociale, économique et démocratique, l'heure n'est ni à l'abattement, ni à la résignation et encore moins au repli sur soi.

Seul un rapport de force massif sera de nature à répondre aux exigences de changement et de progrès social exprimées dans les urnes lors des élections législatives.

Depuis des années, tout le monde s'accorde pour dire que la première préoccupation des Français est le pouvoir d'achat.

Pour autant, patronat et gouvernement, sous prétexte de préservation de la compétitivité des entreprises et des taux de profits, ont appliqué l'austérité des salaires et du Smic.

Quant aux retraités, considérés par certains comme des privilégiés, ils ont subi une sous-revalorisation de leur retraite de base et complémentaires Agirc-Arcco. Et certains, ont subi une augmentation de la CSG occasionnant une baisse de leur pouvoir d'achat. Ajoutons à cela, les différentes réformes des retraites qui n'ont eu que pour objectif de faire baisser le montant global des pensions pour faire des économies budgétaires.

Alors que 2,9 millions de retraités touchent moins de 1000 € par mois dont 74 % de femmes et que 55 % des 17 millions de retraités sont en dessous du Smic actuel : la question du pouvoir d'achat est urgente !

Une petite musique circule annonçant que l'inflation serait de 1,9 % permettant ainsi au 1^{er} Ministre de ne pas augmenter le Smic comme le prévoit le code de la sécurité sociale lorsque l'inflation est égale ou supérieure à 2 %. Pour autant les prix n'ont pas cessé de progresser !

Avec l'inflation du mois d'août nous en sommes à 2,23 % depuis le 1^{er} janvier et à 2,8 % sur un an.

Rappelons que c'est Hollande qui a décidé de modifier la revalorisation des retraites à partir de l'inflation constatée sur les 12 mois et non plus sur une inflation prévue budgétairement pour l'année N et pour laquelle nous demandons à revenir sur cette application.

C'est pourquoi, l'Union des Syndicats de Retraités CGT des Bouches du Rhône exige que les pensions soient revalorisées immédiatement de 10 %, que des mesures particulières soient prises pour les petites retraites et qu'aucune retraite ne soit inférieure au Smic CGT (2 000 € brut).

Le montant de la pension conditionne les conditions de vie de chacun et chacune et plus particulièrement l'accès aux soins.

Le droit à la santé pour toutes et tous est un enjeu crucial pour l'ensemble des citoyens et citoyennes, mais prend plus d'acuité avec l'âge. La faiblesse du niveau des pensions, pour lequel le patronat porte une grande responsabilité dans le pays, contraint nombre de retraités à faire des choix dans leurs dépenses.

Ainsi, 1,6 million de retraités ne se soignent plus, 700 000 n'ont plus de mutuelle à cause du montant des cotisations qui augmente fortement en fonction de l'âge.

Les dépassements d'honoraires, le doublement des franchises médicales, le manque de médecins, la fermeture de services hospitaliers, conséquences d'années d'austérité budgétaires et de libéralisation des services publics, accentuent les difficultés d'accès aux soins.

Les conséquences sont encore plus importantes pour les retraités avec la mise en œuvre de priorités liées à l'âge, contraire à l'éthique des personnels de santé, d'autant que la prise en charge de certaines mesures de prévention leur sont refusées, passé 74 ans.

Le 1^{er} octobre 2024, débutera les débats parlementaires sur le Projet de Loi de Finance (PLF) et le Projet de Loi du Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2025.

Une raison de plus pour se mobiliser nombreux et peser sur les choix qui seront faits dans l'élaboration des budgets.

L'USR CGT 13 exige :

- Une revalorisation immédiate de 10 % des retraites et pensions
- Une revalorisation des retraites indexées sur l'évolution des salaires et des prix en cas d'inflation
- Un minimum de pension au niveau du Smic CGT (2 000 € brut)
- Une politique de santé pour répondre aux besoins de la population
- L'arrêt de la casse des hôpitaux publics
- Le développement des centres de santé publics pluriprofessionnels
- Un grand service public de l'aide à l'autonomie financé dans le cadre de la Sécurité Sociale
- La suppression des franchises, forfaits, dépassements d'honoraires
- Une réforme du financement de la Sécurité Sociale assis uniquement sur les cotisations sociales et arrêt des exonérations pour les employeurs.

**ON CONTINUE À LUTTER ET À SE MOBILISER !
RDV À MARSEILLE 10H30 SUR LE VIEUX PORT
ET À ARLES 10H30 AU KIOSQUE A MUSIQUE**

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ *J'adhère à la CGT*

Nom ➤ Prénom ➤

Adresse ➤

Code postal ➤ Ville ➤

Branche professionnelle d'origine ➤

Mail ➤ Tél. ➤

Bulletin à retourner à ' USR CGT 13 - 23 bd Charles Nédélec - 13003 Marseille

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre